

# Marianne 2

[Secret défense](#)

**Rien de ce qui est kaki, bleu marine ou bleu ciel ne nous sera étranger**

## **François Hollande en plongée sur un SNLE**

**Le président de la République était cet après-midi à bord du Terrible, de retour de patrouille.**



Le président de la République a effectué cet après-midi durant trois heures une plongée à bord du sous-marin nucléaire lanceurs d'engins le Terrible, au large de la Bretagne. L'information a été [communiquée par l'Elysée](#).

*"Par sa présence, il a souhaité réaffirmer l'attachement de la France à la force de dissuasion. Il a salué l'engagement et le professionnalisme des personnels qui se dévouent pour la réalisation de cette mission",* a ajouté la présidence de la République. Depuis Giscard en 1974, aucun président n'avait plus effectué une telle plongée.

Le Terrible rentre d'une patrouille de 64 jours à la mer. Il est le plus récent des quatre SNLE et le premier à être équipé du nouveau missile stratégique M-51. A bord, François Hollande a assisté à une procédure de lancement simulée d'un missile. Il est, de par sa fonction, le seul à pouvoir ordonner un tel tir.

Mercredi 4 Juillet 2012  
Jean-Dominique Merchet

Du plus récent au plus ancien | [Du plus ancien au plus récent](#)

52.Posté par bezacier le 11/07/2012 14:47

Geste symbolique que celui là comme celui de "réintégrer " dans la protection rapprochée le gendarmerie écartée de cette tâche pas le précédent président .

Visiter un sous marin a propulsion nucléaire armé de missiles a têtes nucléaires cela devrait impliquer de prendre conscience que pour arriver a cette technologie des gens ont payé et payent encore de leur santé on met en avant le résultat mais pas les sacrifices.

Le précédent gouvernement qui a aussi "pondu" la loi d'indemnisation des vétérans des essais nucléaires. Coquille vide comme le dit Mr Marhic .  
il connaît bien le problème ses soucis de santé sont bien réels mais ce sont surtout ces politiciens qui écoutent mais n'entendent pas qui ajoutent à la tragédie de ces laissés pour compte.  
Pas un mot pendant la campagne présidentielle ...vétérans des essais: espèce en voie d'extinction "no futur" pas de poids dans les urnes quantité négligeable d'autres catégories sociales sont bien plus intéressantes se rallier.  
il y avait de tout à Moruroa et entre autre des appelés du contingent qui en ont eux aussi pris plein le corps pour une solde de misère .Nous n'avons même pas la reconnaissance de notre Patrie Le "couvercle "est bien vissé sur la marmite et attention à qui essaie de le soulever .

51. Posté par Marhic le 11/07/2012 09:16  
Derniers espoirs pour les vétérans.

En dépit des derniers commentaires pessimistes, je veux encore croire que la nouvelle majorité de gauche ne piétinera pas ses engagements récents.  
L'opposition de gauche en 2009, n'a pas voté la loi Morin parce qu'elle était floue et insuffisante.  
Sur le plateau de LCP, le 10 décembre 2009, Marisol Touraine à mes côtés, a contesté les propos du député NC Ph Folliot. "Ma" députée de Brest Patricia Adam qui appuie notre cause n'a pas le droit de se défausser alors qu'elle vient d'être placée à la tête de la commission Défense. Idem pour Christiane Taubira ou Marylise Le Branchu. Le breton JY Le Drian ne peut pas rester inerte face au malheur qu'il a côtoyé dans les ports du Morbihan et du Finistère.  
Voilà quelques éléments qui me confortent dans le double combat que je mène: contre le cancer radio-induit (lymphome) et contre l'indifférence d'une nation ingrate et à la mémoire bien courte.  
Un signal fort, concret et daté devra être donné par le ministre lors de la prochaine commission consultative de suivi en septembre. Assez de mots creux: on veut un amendement rapide de l'article 4 de la loi Morin avant Noël, pour introduire le renversement de la charge de la preuve promis par Hervé Morin. En attendant, l'ANVVEN recommande à ses adhérents et sympathisants de ne plus envoyer de dossier au CIVEN et de le faire savoir par courrier au ministre ou par voie de presse. Une forme de boycott qui a agacé le ministre G Longuet le 21 février dernier (2<sup>e</sup> réunion de la commission)  
En présence d'amicales commémoratives, festives, soumises et résignées, il revient à la presse de suivre cette affaire dramatique qui ternit l'image de la France et souille le drapeau tricolore. Les victimes souhaitent que les spécialistes dont JD Merchet présentent un bilan de la loi Morin, après deux années d'application. Un fiasco total.  
Pierre Marhic  
président de l'ANVVEN  
<http://www.anvven.net>

50. Posté par Les grands principes, face aux réalités des appétits de pouvoir et d'argent, ça ne pèse rien. le 10/07/2012 11:21  
Cher "S612",

D'accord avec vous sur les principes, mais les grands principes, face aux réalités des appétits de pouvoir et d'argent... vous savez, ça ne pèse rien.

Vous dites que les "freins puissants" à l'attribution de la citoyenneté française aux anciens légionnaires sont "difficilement compréhensibles".  
C'est donc qu'ils sont compréhensibles, mais qu'il faut chercher longtemps et réaliser un vrai travail de détective...

Pour ce qui est de reconnaître un jour le "coût humain" du programme nucléaire français pour démontrer "la grandeur de la France", vous n'y êtes pas du tout.

Ceux qui dirigent ce programme n'ont aucune raison d'ouvrir le couvercle de la poubelle nucléaire. Ils auraient trop à y perdre, personnellement et collectivement. Des intérêts trop puissants leur commandent le silence sur cette question.

Pour eux "la grandeur de la France" c'est le nombre de réacteurs et de centrales en fonctionnement sur le territoire et vendues à l'étranger. Ce n'est pas de faire amende honorable et de présenter des excuses et un chèque à un condamné ou à sa veuve.

Pas assez médiatique. Un homme politique ne croira jamais se grandir en s'inspirant de l'Abbé Pierre ou de Mère Thérèse. Il se voit plutôt en conquérant à cheval.

Regardez le temps qu'il a fallu pour commencer à indemniser, maigrement, quelques unes des innombrables victimes de l'amiante... et cela, cent ans après que sa dangerosité eût été reconnue par les médecins.

Et d'ailleurs, quand, pour des raisons électorales, et parfois sentimentales, des hommes politiques ont tenté de reconnaître quelques torts passés de notre pays, on a eu droit, y compris sur ce blog à des concerts d'imprécations sur le mode "assez de cette manie de la repentance".

Navré de ne pouvoir donc vous donner raison qu'en théorie.

49.Posté par S 612 le 10/07/2012 09:51

Je réagis aux deux dernières interventions. Hier soir un excellent documentaire traitait de l'attribution de la nationalité Française aux anciens Légionnaires et indiquait les freins puissants et difficilement compréhensibles à l'attribution de la citoyenneté pour ces grands serviteurs. Pour cette force de frappe nucléaire, il y a aussi un cout humain et la grandeur de la France serait qu'elle le reconnaisse.

Un ancien de Muru.

48.Posté par Les victimes de cancers radio-induits ne peuvent pas obtenir la justice le 09/07/2012 10:14

Monsieur Marhic,

Ce que vous réclamez pour les victimes de cancers radio-induits c'est la justice. Elles ne l'obtiendront pas. Ce serait, pour le pouvoir, comme ouvrir une boîte de Pandore.

Il y a beaucoup plus en jeu que le sort de quelques centaines de personnes qui seront bientôt tout à fait oubliées. Ce qui arrête le pouvoir, ce n'est pas la perspective de verser de justes indemnités, même avec effet rétroactif.

Ce qui arrête le pouvoir c'est l'impossibilité d'admettre que des erreurs et des fautes ont été commises puis sciemment répétées, amplifiées et toujours camouflées depuis puis de 50 ans.

Ce serait admettre la complicité collective du pouvoir et du lobby nucléaire et ce serait mettre en péril une filière lucrative, en France comme à l'étranger. Chute des cours, baisse de la crédibilité, montée en puissance de la concurrence.

Imaginez un fabricant de voitures qui viendrait admettre que tous les modèles qu'il a produit, qu'il produit et qu'il produira ont un coût humain que les opinions publiques jugeraient insupportable s'il était révélé. Comparaison un peu simpliste peut-être...

Vous faites face à des gens apeurés mais puissants. Faire appel à leur morale n'a aucun sens. N'ayez aucune illusion là dessus.

Il s'agit de politique, et faire de la politique, c'est bâtir des rapports de force.

J'aimerais qu'on me prouve que je me trompe.

Cordialement.

47. Posté par Marhic le 07/07/2012 20:38

Le geste du Président est à la fois symbolique et courageux. Hélitreuillé en mer avant de plonger? Combien de donneurs de leçons auraient la trempe suffisante pour l'imiter.

Un regret: le Président ne cesse de louer l'utilité de la dissuasion mais il oublie de rendre hommage à ceux qui l'ont construite: les vétérans des essais nucléaires. Ces personnels souvent rien d'autre que des militaires, citoyens de seconde zone, ont été exposés sans véritable protection. Nombreux sont prématurément décédés, d'autres luttent contre les cancers radio induits. Les veuves ont été abandonnées sans soutien ni ressources. Omerta et secret défense, comme d'habitude en France.

La loi Morin du 5 janvier 2010 n'est qu'un leurre et une coquille vide. Les nobles principes annoncés par le ministre Morin ont été détournés et trahis par les parlementaires de droite. Le tribunal administratif de Papeete vient de sanctionner l'article 4 qui considère que le risque sur les sites d'expérimentation étaient négligeables....sans apporter la moindre preuve. Le TA a annulé les 6 décisions de rejet signées par le ministre G Longuet.

Il revient à la nouvelle majorité qui a combattu cette loi, d'apporter les amendements nécessaires pour reconnaître et indemniser les victimes. Patricia Adam députée de Brest et présidente de la Commission défense à l'AN, a le devoir moral d'intervenir pour que le nouveau texte soit en vigueur avant Noël. Il faut introduire le renversement de la charge de la preuve. Quelques minutes de débat suffiront. Ensuite, les parlementaires de gauche pourront prendre tout le temps nécessaire, pour favoriser les homosexuels et les étrangers. Il y a des priorités à respecter. Ceux qui ont le mieux servi la France, attendent depuis 30 ans.

Pierre Marhic  
président de l'ANVVEN